

Commune d'Ixelles

Service de l'Urbanisme

Madame Véronique Bruyninckx

Directrice de l'Aménagement du territoire

Chaussée d'Ixelles, 168

B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 24/04/2025

N/Réf. : IXL20725_741_PU

Gest. : KD/MLL

V/Réf. : Stéphane Etori

Corr: PU2025/115-20/84-86

NOVA : 09/PU/1977872

IXELLES. Rue de l'Aqueduc, 84 - 86

(= partiellement en zone de protection de la Maison personnelle de l'écrivain et critique d'art Sander Pierron située au n. 157 de la même rue)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : modifier l'utilisation commerciale en boulangerie avec salon de consommation et étendre et rehausser un immeuble contenant un commerce au rez-de-chaussée et un logement aux étages afin d'agrandir le commerce vers l'intérieur d'ilot et d'améliorer le logement en créant une annexe sur deux niveaux, une terrasse et une lucarne côté jardin et remplacer les châssis côté rue

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 09/04/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 23/05/2025, concernant la demande sous rubrique.



Façade à rue (@ Streetview)

Les interventions en façade sont positives et contribuent à valoriser le contexte du bien classé. Elles concernent notamment le remplacement du panneau actuel, qui ferme de manière sommaire le sas situé à gauche de la vitrine, par une porte identique à celle de droite, ainsi que le remplacement des châssis en PVC par des modèles en bois. La CRMS encourage cette démarche et demande de particulièrement soigner les nouveaux châssis (opter pour des châssis de type traditionnel au niveau des profils, divisions, etc.) et de prévoir une couleur claire en phase avec le style néoclassique du bien.

Il convient également de conserver les décors intérieurs qui présenteraient encore un intérêt patrimonial (plafonds moulurés, cheminées, etc.).

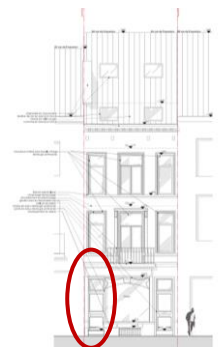
Les interventions à l'arrière n'ont pas d'impact sur les vues vers et depuis le bien classé et relèvent d'un examen urbanistique.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUVENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

Localisation du projet (@ Brugis)



Élévation de la façade projetée,
extrait de la demande